

Comme le prêtre, l'homme de lettres est consacré; et si le ministère des âmes exige un culte de soi-même, le ministère de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des austerités. — Lacordaire (1802-1861.)

LE NICOLETTAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

VOL. XI. — No 51.

Imprimé à SAINT-JUSTIN, VENDREDI, 24 NOVEMBRE 1944.

Camille Duguay, fondateur.

Table with subscription rates: ABONNEMENT: Un an \$1.00, Six mois .60, ETATS-UNIS Un an \$1.50, Six mois \$1.00

A Messieurs les Célibataires

Qui n'a jamais rencontré l'un de ces bons messieurs, célibataires, frisant ou ayant dépassé la quarantaine, et qui s'en vont de par la vie comme des âmes en peine...

Il voudraient les joies permises de l'amour. Ils voudraient la douce quiétude d'un chez-soi, bien gardé par une reine aimante et fidèle...

Mais, que faire? Où trouveront-ils cette âme soeur, capable d'apporter au midi de leurs jours comme à leur couchant, sinon les frais, les gais, les prometteurs rayons de l'aurore...

C'est sûrement un rude problème à résoudre, messieurs.

Pendant, si quelqu'un d'entre vous a parfois nourri dans son cœur les pensées qui précèdent, que celui-là aie confiance.

Elle vous croise peut-être en route celle qui saurait vous rendre heureux. Appliquez-vous à la reconnaître. Son âme est-elle noble et pure, ses moeurs irréprochables?

Une épouse aimante, intelligente et bonne, qui se sent aimée et estimée, n'est pas exigeante. Elle se contente de peu, mais elle donne beaucoup.

Faites des mariages bien assortis, messieurs les célibataires. Si vous n'avez que trop tarder à chercher celle qui fut créée pour vous, ne perdez pas confiance...

MARTHE LEMAIRE-DUGUAY.

Convention libérale dans Drummond-Arthabaska

M. ARMAND CLOUTIER, CANDIDAT OFFICIEL

La convention libérale, en vue des prochaines élections au fédéral, dans Drummond-Arthabaska, a eu lieu lundi, le 20 novembre courant, à Victoriaville.

Cette convention s'est tenue dans le calme et l'entente la plus parfaite.

M. J.-E. Alain, industriel, président de l'organisation libérale de cette division électorale, a présenté à l'assemblée l'Hon. Alphonse Fournier, ministre des Travaux Publics dans le Cabinet King, en le priant d'accepter de présider la convention.

Ce dernier accepta de bonnes grâces, et demanda de procéder immédiatement à la mise en nomination des candidats. Le nom de M. Armand Cloutier, de Drummondville, député actuel, fut proposé par M. J.-E. Alain et adopté à l'unanimité par une assemblée enthousiaste.

Aucun autre nom ne fut proposé. Aussi, le nom de M. Cloutier fut acclamé par tous.

Le candidat officiel remercia chaleureusement les délégués réunis. Il dit son émotion et sa fierté d'être choisi de nouveau comme le porte-étendard du comté historique et si pittoresque de Drummond-Arthabaska. Il réaffirma son attachement à la cause libérale et promit son entier dévouement aux intérêts de la division électorale qui voudra bien lui continuer sa confiance et son appui.

L'Hon. Ministre Alphonse Fournier souligna les grandes lignes de la politique libérale, et l'opportunité pour le pays d'accorder sa confiance à un gouvernement qui s'est dévoué pour mener à bonnes fins les graves problèmes du conflit actuel.

Me Paul-A. Trahan, nommé candidat officiel dans Nicolet-Yamaska

Au cours d'une assemblée orageuse, tenue à Nicolet, la semaine dernière, à l'occasion de la convention libérale pour le choix d'un candidat aux prochaines élections, Me Paul-A. Trahan, protonotaire de la Cour Supérieure, a été choisi officiellement pour être le porte-étendard du parti libéral dans la circonscription de Nicolet-Yamaska.

On sait que M. Lucien Dubois, depuis de nombreuses années, représentait ces comtés au Parlement Fédéral. Aussi, ses partisans ne se sont pas facilement résignés à ce que leur député soit supplanté: c'est pourquoi, il n'est nullement étonnant que des repenties disgracieuses aient été entendues au cours de la convention. Toutefois, la majorité des délégués se sont ralliés autour de Me Paul-A. Trahan, et celui-ci fut proclamé candidat officiel pour la prochaine lutte électorale.

Me Paul-A. Trahan est également Grand Chevalier de l'Ordre des Chevaliers de Colomb de Nicolet; et il est fort estimé de la population. Il est le fils de Son Hon le Juge Trahan, et originaire de la ville épiscopale. Nous lui souhaitons tout le succès désiré.

Un vrai souper canadien

Bonjour, les amis, comme dirait Jean Narrache. Avez-vous su, à travers les branches, que nos Fermiers de Victoriaville sont à organiser un vrai souper canadien "pure laine" pour dimanche le 26 novembre, à 7 hres, à la salle de l'Académie St-Louis de Gonzague? Non, et bien c'est le temps de l'apprendre. Oui, mes vieux, un vrai souper du bon vieux temps, du ragout, des beignes, etc., et c'est pas tout! Une veillée de famille, quoi! Du rire, des rigodons et des chansons du terroir.

Monsieur, avez-vous votre billet? Madame et Mademoiselle avez-vous le vôtre? Hâtez-vous d'aller à 110, rue Notre-Dame, chez Mme J.-V. Houle, où les billets sont en vente, ou bien achetez-les de la première personne qui vous en offrira. Donc, mes amis, à dimanche soir, à la veillée. Des billets seront aussi vendus à la porte.

(Communiqué)

Le Canada doit beaucoup à ses chemins de fer

Drummondville, novembre... "Pour un pays neuf, les moyens de transport représentent la vie, et probablement, aucun pays au monde ne doit autant aux chemins de fer que le Canada" a déclaré M. O. A. Trudeau, agent général régional des chemins de fer nationaux du Canada qui était récemment le conférencier à la Chambre de Commerce des Jeunes de Drummondville.

Après un court résumé de l'histoire des chemins de fer au Canada M. Trudeau dit qu'un réseau n'est pas simplement un ensemble de voies, de trains, de gares, de télégraphes etc., mais que le Canadien National, par exemple, est une organisation vivante, une famille d'au-delà 100,000 employés dont les services coordonnés en une activité dirigée représentent un miracle perpétuel de vie intense.

M. Trudeau a donné ensuite quelques statistiques de l'importance du Réseau national qui transporte près de la moitié du trafic du pays et 10% de plus de ce trafic que son plus proche concurrent. Il est, de plus le plus grand acheteur de matériaux canadiens au pays. Les quelque 8,000 maisons canadiennes différentes qui le fournissent, en matériaux de toutes sortes se partagent les commandes d'environ 60,000 articles différents. Le Réseau a payé, l'an dernier, près de \$200,000,000 en salaires à ses employés mais cela ne représente qu'une faible partie de ce qu'il fait gagner au reste du pays, sans parler des quelque \$10,000,000 en impôts qu'il paie à l'Etat. En dépit de tout, le Canadien National donne avec les autres réseaux, le service ferroviaire le moins coûteux au monde. D'après des études sérieuses suivies par l'économiste de la Compagnie, 60% de notre richesse nationale provient de territoires desservis par le Canadien National et pour chaque dollar dépensé par le pays pour l'expansion ferroviaire, la richesse du Canada s'est accrue de \$10.

"Envisagé dans sa vraie perspective, le développement des ressources naturelles du Canada par la construction de chemins de fer a produit de vastes sources de richesses actuelles ou potentielles. Bien des citoyens par le passé, et des plus intelligents, se sont laissés leurrer par des considérations de profits et pertes qui ne donnent pas un tableau complet. Le Canadien National, en particulier, demeurera le moyen idéal de développer nos ressources nationales. Sans ses chemins de fer, le Canada ne pourrait être la nation riche et importante qu'elle est," a déclaré M. Trudeau.

NORMANDIE: LES BRITANNIQUES RAMENENT DES PRISONNIERS ALLEMANDS



Le 31 août on annonçait que les Alliés avaient capturé plus de 200,000 prisonniers depuis l'invasion dont 135,000 après le 25 juillet. On estime que 50,000 de ces prisonniers ont été pris à Falaise. La photo représente des prisonniers sur la route entre ECOUCE et ARGENTAN. A l'arrière-plan, les chars blindés des Britanniques.

Nouvelles intéressantes pour le temps des Fêtes

Le temps des Fêtes approche et beaucoup de ménagères se demandent s'il sera possible d'acheter cette année les fruits nécessaires aux traditionnelles célébrations de Noël et du Jour de l'An.

En général, les perspectives sont encourageantes. La Méditerranée étant maintenant ouverte au transport allié, nous recevons cet hiver des dattes de l'Irak, soit une allocation de quatre mille tonnes environ. Il est cependant peu probable qu'elles arrivent avant Noël. Au cours des dernières années jusqu'à tout récemment, l'Allemagne achetait presque toute la récolte de noix de l'Espagne et du Portugal. Ce marché lui a été enlevé par les victoires alliées et on croit que le Canada pourra maintenant se procurer des noix, amandes et avellanes de ces deux pays.

Pacanes, amandes, noix écalées et non écalées nous arrivent de Californie avant les Fêtes. Les marchés de l'Ouest ont déjà reçu des stocks de raisins. On croit qu'il s'en trouvera suffisamment dans tout le pays pour répondre à la demande du temps de Noël. Le Canada recevra cependant environ neuf mille tonnes de moins de raisins de la Californie à cause de la mauvaise température qui a nui à la récolte. Les pruneaux seront moins abondants. Il a aussi été impossible d'importer des pêches et de sabricots séchés. Les figures sèches importées de Californie, soit deux millions de livres, devraient atteindre le marché canadien avant Noël. Il est possible qu'une partie de cette allocation de deux millions de livres soit remplie par l'envoi d'autres fruits déshydratés.

SEMAINE NATIONALE DE LA FAMILLE

7 au 14 janvier 1945

Sous le patronage de l'évêque de la province de Québec et des archevêques de Moncton et de St-Boniface, une Semaine de la famille aura lieu du 7 au 14 janvier prochain. Elle débutera le dimanche, fête de la sainte-Famille et se poursuivra durant sept jours à travers tous les diocèses de la province de Québec et dans la plupart des groupements français des autres provinces. Chaque jour aura son sujet particulier concernant la famille. Des causeries à la radio, des articles de journaux l'exposeront aux auditeurs de toutes les régions, tandis que des manifestations spéciales se dérouleront dans les divers milieux. Cette Semaine est organisée par le Comité provincial d'Action catholique avec la collaboration des comités diocésains et l'aide de plusieurs associations: L'Ecole Sociale Populaire, l'Institut Familial, la L.O.C., la L.I.C., etc. Le programme sera bientôt publié.

"O Canada", Hymne National des Canadiens-Français??

Nous reproduisons de notre excellent confrère "LE MEGANTIC" la "Lettre ouverte" ci-dessous. Ceci se rapporte à un article déjà paru dans notre journal, il y a quelques semaines.

L'article "O CANADA" HYMNE NATIONAL DES CANADIENS-FRANCAIS publié dans votre dernier numéro est très à point. (Cet article avait été reproduit de notre confrère de Victoriaville "La Voix des Bois Francs") C'est vraiment pitoyable de constater l'indifférence des autres à l'égard de notre hymne national. Plus on y met de l'ambition et de l'effort pour que cet hymne soit reconnu comme hymne national dans tout le Canada, plus les notes semblent afficher d'indifférence à son endroit. Comme vous en faites la remarque dans votre article, c'est peu éditant pour les observateurs, surtout ceux de nationalité étrangère, car nous devrions, avant de vouloir le leur faire accepter, leur donner au moins l'exemple. Votre article suggère que les patentes enseignent à leurs enfants que cet hymne est un cantique à la Patrie ain que devenus des hommes, ils ne l'oublient jamais. J'ai plus loin que vous car je demanderais à la Municipalité Scolaire d'obliger les éducateurs à donner de temps en temps une explication de chant et ensuite, de le faire chanter au moins une fois la semaine et que l'on apporte une attention spéciale à l'effet que tous chantent ou au moins écoutent avec respect, surtout chez les plus petits là où la sentence gènera le plus facilement. Il serait même important que les Autorités supérieures de l'Instruction Publique entreprennent une campagne d'éducation à ce sujet et que ceci soit inclut dans le programme. Ceci, il me semble serait plus efficace qu'une voix solée qui s'élève ici et là de temps en temps. Malheureusement, un grand nombre de personnes sont obtusées quand elles constatent cette insouciance, mais de vrais remèdes, jamais on en applique.

En terminant, j'ajouterais que malheureusement, il n'y a pas que les enfants qui manquent de respect à notre hymne national; il y a également des éducateurs qui s'oublient sur ce point; et j'apporte comme preuve, chose que j'ai vue de mes deux yeux, lors de la célébration de la dernière fête St-Jean-Baptiste. La veille au soir, sur la fin de la soirée qui fut très bien réussie de même que le feu de la St-Jean; pendant que la fanfare jouait "O CANADA", alors que presque tous étaient à "l'Attention", tête nue, un Abbé dont je ne me rappelle plus le nom, se tenait devant moi, coiffé de son chapeau, comme si on avait simplement joué "BER BARRELL". Mais jugez de ma surprise quand le lendemain, je voyais et entendais le même Abbé, dans une grande envolée oratoire, vouloir nous donner des leçons de patriotisme, à coup d'éclats de voix dignes d'un Stentor. Les discours et des exemples semblables sont vraiment peu édifiants.

Cependant, il ne faut pas nous lasser; protestons, encourageons, suggérons, surveillons, conseillons, appuyons et surtout, SURTOUT, donnons l'exemple afin que lorsque nos GARS surviendront de là-bas, quand ils auront terminé de déblayer l'Europe des ennemis de la civilisation, nous puissions leur prouver que nous sommes restés dignes d'eux; qu'après les avoir soutenus de nos souscriptions et coopérations aux oeuvres de guerre, nous avons conservé ici "LE CANADA, TERRE DE NOS AIEUX" et que tous nous entonnons notre hymne national "O CANADA" avec tout le respect qui lui est dû.

Veuillez me croire, Monsieur, Bien à vous,

UN LECTEUR ASSIDU

Le projet d'un poste de modulation de fréquence sur le Mont-Royal, adopté

Des avantages exceptionnels au triple point de vue géographique, scientifique et pittoresque — Ce qu'est l'invention du major Armstrong.

La télévision

Les autorités municipales de Montréal viennent de se prononcer en faveur du projet de la Société Radio-Canada d'ériger un poste de modulation de fréquence et éventuellement de télévision sur le plateau du Mont-Royal. Quatre-vingt dix conseillers ont voté pour le projet et quatre s'y sont opposés.

Les recherches et les travaux de laboratoire ont démontré que le sommet du Mont-Royal offrait des avantages exceptionnels pour l'érection de ce genre de poste. Les recherches faites par les services techniques de Radio-Canada ont confirmé d'ailleurs l'opinion du major Armstrong, l'inventeur de ce mode de diffusion, quant à l'excellence de l'endroit.

Le système de modulation de fréquence se sert d'ondes très courtes qui suivent les mêmes lois de propagation que celles de la lumière. Ces ondes se propagent donc en ligne droite et ne dépassent pas la ligne de l'horizon. C'est ce qui explique qu'il faille choisir un endroit très élevé lorsqu'on a une grande superficie à desservir. La métropole du Canada est donc privilégiée à cet égard.

Lors de la dernière enquête parlementaire sur la radio, Monsieur Augustin Frigon, directeur général de Radio-Canada, avait expliqué que la modulation de fréquence allait constituer un progrès en quel-

que sorte révolutionnaire. Ce système aura pour effets de résoudre le problème qui existe au sujet de l'allocation des fréquences à cause de leur nombre insuffisant et d'assurer par l'élimination des ondes parasites une remarquable qualité de son que ne donnent pas les émissions actuelles.

Les architectes de la Société en collaboration avec ceux des services municipaux et du directeur de l'Urbanisme s'inspireront dans la préparation des plans du cadre même du Mont-Royal avec sa terrasse et ses jardins, bref, en harmonie avec ce site incomparable. Ils devront prévoir comme service public à l'installation de chambres de toilette dans le cas, par exemple, des skieurs et des cavaliers qui fréquentent le Mont-Royal. Les règlements permettront au public de visiter le poste à certains jours. Comme il s'agit uniquement d'un poste de transmission, les opérations ne requerront que la seule présence de deux ou trois ingénieurs.

Au triple point de vue géographique, scientifique et pittoresque, l'endroit offre des avantages à nul autre pareils au pays. Le fait est que c'est Montréal qui a été choisi pour la première installation au Canada d'un poste à modulation de fréquence et de télévision.

SCANDALES

On n'entend, hélas... parler que de cela... Les journaux portent en manchettes le gros titre: Un nouveau scandale!... Vos parents, mes enfants, consternés, répliquent: C'est un scandale!

Mais n'est-ce donc qu'un scandale? Me direz-vous. C'est un acte, une parole, un geste ou un écrit qui fait mal à la conscience populaire.

Chers enfants, regardez de loin, de vos yeux purs, l'agitation des scandales et pensez: Quand je serai grand!... Quand je serai grand, je m'efforcerais d'être bon, honnête et de faire mon devoir en tout, partout, toujours, de donner le bon exemple.

"Malheur à celui qui fait le scandale arrive!" N'oubliez jamais cette parole de l'Évangile, surveillez-vous sérieusement et commencez déjà à exercer votre volonté dans le sens du bien afin de préparer ce que vous serez, ce que vous ferez plus tard.

Si tu veux être sage, prends à questionner raisonnablement, à écouter attentivement, à répondre tranquillement et à cesser de parler quand tu n'as plus rien à dire.

NICOLET

FUNERAILLES DE REV. SOEUR ST-THOMAS

Lundi, le 13 novembre courant, à 8 h. a.m. avaient lieu en la chapelle de la Maison Mère des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge de cette ville, les funérailles de la Rév. Soeur St-Thomas, née Amanda Poisson, décédée le 11 novembre courant.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Chs-Ed. St-Germain, aumônier de la communauté.

Le service fut chanté par M. le chanoine Paul Mayrand, V.F. curé de St-Frédéric de Drummondville. L'absoute fut présidée par Son Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet.

On remarquait au sanctuaire: Mgr F.-A. St-Germain, P.D., M. le chan. Robert Charland, supérieur du séminaire, MM. Les abbés L.-R. Belcourt, curé de St-Grégoire, Ph. Poulet, ass.-aumônier de la communauté et Geo. Auger, sec. de Son Exc.

On remarquait dans la nef: toute la communauté des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, les Rév. SS. Grises, les Rév. SS. du Précieux-Sang, les Rév. SS. de la Ste-Famille ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis de la religieuse défunte.

Après le service l'inhumation du corps eut lieu au cimetière de la communauté.

Nos plus sincères sympathies à la famille de la religieuse défunte ainsi qu'à la communauté des Rév. SS. de la Ste-Vierge.

LA COLLECTION DES TAXES

Lors de la dernière assemblée du Comité des Finances de cette ville, il a été décidé de forcer la collection des taxes non encore payées à la ville de Nicolet. La ville devrait retirer au moins \$10,000 d'ici la fin de l'année. Le trésorier devra remettre entre les mains de l'aviseur légal de la ville les comptes de taxes non encore payés. Les contribuables qui doivent quelques arrérages à la ville et qui en retardent le règlement s'exposent à des procédures judiciaires, moyens auxquels la ville aura recours à regret, mais qui sont nécessaires dans les

circonstances.

En repassant ces comptes d'arrérages le Comité des Finances a constaté qu'un grand nombre de ces arriérés ont les moyens de faire beaucoup de dépenses pour des utilités mais ne sont jamais argentés quand le temps vient d'acquitter leurs dettes envers la ville. Le Comité des finances a constaté que ce sont toujours les mêmes qui sont réguliers à payer leurs taxes et que ce sont toujours les mêmes qui négligent de le faire. C'est pour faire justice à ceux qui paient régulièrement leurs taxes que la ville a décidé de recourir aux grands moyens envers ceux qui sont trop négligents.

LA VILLE DE NICOLET FAIT HONNEUR A SES ECHEANCES

Depuis maintenant plus de deux années consécutives, la ville de Nicolet a été en état, le 1er novembre courant, de couvrir ses échéances de coupons et d'obligations à la Banque Canadienne Nationale sans avoir eu besoin de faire aucun emprunt. Son état financier actuel lui a permis de payer ces échéances au montant de \$4,820.00 à même son budget. Ses échéances du 1er mai dernier, 1944, comme celles de 1943 avaient aussi été payées à même son budget d'alors.

Les obligations du sixième emprunt de la Victoire que la ville détenait au montant de \$3,500.00 ont été vendues, lesquelles ont largement contribué au paiement de ces échéances. Cette somme avait d'ailleurs été réservée à cette fin.

La ville a de nouveau acheté pour \$5,000.00 d'obligations du septième emprunt de la Victoire, montant qu'elle fera tout en son possible de conserver pour payer ses échéances devenant dues le 1er mai 1945. Les autorités municipales font aussi appel à la bonne volonté de tous les contribuables pour que ceux-ci paient sans tarder leurs taxes actuellement dues dans le cours des dernières semaines de la présente année. Il ne reste plus qu'un mois et demi pour terminer l'année. Les autorités municipales désiraient que toutes les taxes soient payées d'ici le 31 décembre prochain. Le Comité des Finances fait remarquer aux contribuables que lorsque les taxes sont payées à temps ceci évite à la ville de faire des emprunts pour payer ses éché-

ances et ainsi sauver le paiement des intérêts. D'ici la fin de l'année la ville voudrait être en état de solder toutes ses dettes et à cet effet l'administration municipale fait un vibrant appel à tous les contribuables pour que ceux-ci acquittent toutes leurs taxes sans forcer celle-ci à prendre des procédures à cet effet.

L'ECOLE NORMALE DE NICOLET FETE SON PRINCIPAL

Au cours de la soirée du 14 novembre, l'Ecole normale de Nicolet célébrait avec éclat la fête patronale de son principal, M. l'abbé A. Girard. A cette occasion, un programme de fort bon goût fut rendu par les élèves. Voici ce programme:

Orchestre rythmique, par les élèves du pensionnat St-Jean; Choeur, la tourterelle, de A. Lamoureux, par la chorale Ste-Cécile; Voeux de fête, par Mlle Marguerite Proulx;

Piano: Mlle Lucile Lemaire; Equipés de jeux de balle au camp, au pensionnat St-Jean;

De Eve Lavallière à Soeur Eve de Jésus, drame en cinq actes. Distribution: Eugénie Fénéglis, au théâtre; Eve Lavallière; Gisèle Forest; Simonne Leroux; Fleurette Benoit; Une grand'mère: Pierrette Richard; Une fillette: Jeanne Fréchette; Une aventurière: Simone Gill; Cora et Manon, actrices: Yvette Rheault et Aline Hélie; Léona, compagne d'Eve Lavallière: Jeannine Landry; Une servante: Suzanne Pélouin et Marthe, l'habilleuse: Mance Bellemare.

Chansons françaises, par Georgette Parent. Chant grégorien, par les élèves des 3e et 4e degrés. La grève des jours de la semaine, comédie en un acte, par les élèves du cours supérieur.

Entr'actes: Chant grégorien, par le 1er degré; danses canadiennes et folklore. Fables Lafontaine harmonisées. Piano. O Canada.

Tous les figurants s'acquittèrent avec intelligence et brio de leurs rôles respectifs. L'allocution finale fut prononcée par le héros de la fête: M. le principal A. Girard.

Au matin du 15, une messe solennelle fut chantée en l'honneur de St. Albert-le-Grand. Pais ce fut le grand congé traditionnel. A midi, un dîner intime groupait plusieurs prêtres de la ville.

LES HOMMES QUI PENSENT À DEMAIN

vous préparent la radio-téléphone!



LA RADIO-TÉLÉPHONE INDIVIDUELLE DE DEMAIN... Dans l'eau jusqu'aux genoux, à la pêche, vous pouvez appeler le camp et dire à vos amis comment les truites mordent, en vous servant de votre radio-téléphone individuelle. De votre automobile vous appelez chez vous et annoncez votre arrivée... La radio-téléphone sera l'un des choses merveilleuses de la vie quotidienne et servira partout, en plein air, dans les affaires, dans l'industrie. Les hommes qui pensent à demain vous la préparent.



QUI de nous ne convoite pas anxieusement les plaisirs que nous réserve l'avenir—

lorsque la paix sera rétablie. Pourtant notre vigilance ne peut pas se relâcher un instant — tant que le dernier ennemi, Nazi ou Japonais, n'aura pas été désarmé!

- Il nous faut lutter jusqu'au bout contre le gaspillage; il nous faut maintenir la production à son niveau le plus élevé; il nous faut récupérer les graisses, le papier, les métaux, conserver l'essence et le caoutchouc; il nous faut par-dessus tout continuer à

acheter et à garder les Obligations de la Victoire et les Certificats d'épargne de guerre... Un soldat n'abandonne pas son fusil parce que la résistance de l'ennemi diminue un instant. Nous, de l'arrière, ne pouvons pas plus diminuer notre collaboration en vendant nos Obligations de la Victoire. Elles représentent un engagement envers le gouvernement, envers nos armées; il faut les appuyer jusqu'au bout. C'est essentiel.

- Soyons tous les hommes qui pensent à demain en continuant aujourd'hui notre lutte à l'arrière.

LA MAISON SEAGRAM

Les distilleries Seagram au Canada et aux États-Unis travaillent à la production d'alcool à haute preuve pour fins de guerre. L'alcool à haute preuve sert à la fabrication de poudre sans fumée, de verre qui n'éclate pas, de caoutchouc synthétique et de nombreux autres produits nécessaires en temps de guerre.

LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA et leurs privilèges d'après-guerre

Voici la deuxième annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne sur les projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les renseignements complets, consultez et lisez chaque annonce.



Pour renseignements complets, demandez un exemplaire de la brochure intitulée "Le retour à la vie civile".

LA GRATIFICATION POUR SERVICE DE GUERRE ET LE CRÉDIT DE RÉADAPTATION

ASSISTANCE SUPPLÉMENTAIRE APRÈS LA LIBÉRATION

Le programme canadien de rétablissement comprend nombre de mesures ayant pour but d'aider les anciens combattants durant la période où ils choisissent une carrière dans la vie civile.

LA GRATIFICATION POUR SERVICE DE GUERRE

Cette gratification a été adoptée à la dernière session du Parlement. Elle comporte des versements mensuels en faveur de ceux qui ont été libérés honorablement après s'être enrôlés pour service en tout lieu, et à ceux qui ont servi dans les Aléoutiennes, pour la durée de leur service en cet endroit. Il y a une gratification de base s'élevant à \$7.50 pour chaque période de trente jours de service dans l'hémisphère occidental, et à \$15.00 pour chaque période de trente jours de service outre-mer. Une gratification supplémentaire égale à sept jours de solde gratification (y compris l'allocation de subsistance ou d'allocation) (y compris l'allocation de subsistance ou d'allocation) est versée pour chaque semestre de service outre-mer. Le service au théâtre de guerre, compte pour du service outre-mer. Le service en Islande, dans les Aléoutiennes et sur tout Groenland, en Islande, dans les Aléoutiennes et sur tout théâtre de guerre, compte pour du service outre-mer. Le service en d'autres endroits de l'hémisphère occidentale n'est pas considéré comme service outre-mer. Les aviateurs qui font des voyages en dehors du Canada canadiennes ou qui sont cantonnés en dehors du Canada ou des États-Unis, ainsi que le personnel naval sur des navires de guerre de haute mer, sont censés avoir accompli du service outre-mer.

Les versements mensuels n'excéderont pas la solde et les allocations mensuelles que les intéressés recevaient immédiatement avant leur libération et commenceront après le 1er janvier 1945, à moins que la loi ne soit promulguée plus tôt.

LE CRÉDIT DE RÉADAPTATION

Un crédit de réadaptation égal à la gratification de base, mais ne comprenant pas la gratification supplémentaire, sera mis à la disposition de l'ancien combattant, dans les dix années qui suivent la libération, pour des fins utiles: achat d'une maison, d'un fonds de commerce, de meubles ou d'outils, ou paiement des primes d'une assurance-vie établie par le Gouvernement. Il pourra également être employé à la modernisation ou à la réparation d'une maison, à fournir du capital liquide pour une entreprise et autres fins similaires. Le crédit de réadaptation sera réduit de toutes allocations reçues pendant les cours de formation professionnelle ou d'études, ou de tout

octroi reçu en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants. Les allocations de formation professionnelle ou de cours d'études, de formation professionnelle ou de cours d'études, de terres destinées aux anciens combattants, ne peuvent être versés si le crédit de réadaptation a été employé, à moins qu'un ajustement n'ait eu lieu.

AU MOMENT DE LA LIBÉRATION

Au moment de la libération, tout ancien militaire, homme ou femme, est informé du programme de rétablissement civil. Il subit un examen médical et dentaire complet et peut obtenir, dans l'année qui suit la libération, un traitement gratuit pour toute affection démontrée par cet examen. On lui permet de garder un uniforme et certains autres articles d'habillement militaire. Tous ceux qui ont été libérés depuis le 1er août 1914 reçoivent une allocation de \$100 pour vêtements civils. S'ils ont accompli du service pendant 183 jours et s'ils ont été libérés honorablement, ils reçoivent une allocation de réadaptation égale à trente jours de leur solde et à un mois d'allocations familiales militaires leur est versée. Ils reçoivent également un bon de chemin de fer pour leur permettre de retourner dans leur foyer où à l'endroit où ils se sont enrôlés.

APRÈS LA LIBÉRATION

Les anciens militaires qui cherchent un emploi s'adressent aux bureaux de placement du Service sélectif. Dans plusieurs de ces bureaux, ils trouveront des fonctionnaires du Bien-être des anciens combattants et des experts prêts à leur aider. Les anciens combattants qui veulent retourner à leurs emplois d'avant-guerre ont droit à cette réintégration si l'emploi existe encore, s'ils sont capables d'en remplir les fonctions et s'ils en font la demande dans les trois mois qui suivent la libération. D'après la législation canadienne, tout ancien combattant, homme ou femme, qui a servi outre-mer, ainsi que les pensionnés pour invalidité, jouissent de la priorité pour les nominations dans l'administration publique, s'ils ont la compétence requise pour l'emploi qu'ils postulent.

Les Directeurs du Bien-être des Anciens Combattants sont posés dans des centres stratégiques à divers endroits du Canada. Ces fonctionnaires font bénéficier les Anciens Militaires de leurs conseils et de leur aide et il est bon de les consulter lorsqu'il s'agit de rétablissement civil.

Publié par autorité de l'honorable Ian A. Mackenzie, Ministre des

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION DE LA VILLE DE NICOLET

Le nouveau rôle d'évaluation de la ville de Nicolet qui a été récemment homologué par le Conseil de cette ville comporte une augmentation de \$37,800.00 sur celui de 1941.

La valeur totale des biens fonds de cette ville est de \$3,347,650.00.

La valeur non imposables est de \$2,503,100.00.

La valeur imposable est de \$844,550.00 dont \$766,235.00 à \$1.60 et \$78,315.00 à \$1.00 par cent piastres.

M. ET MME J.-BTE MILLETTE DONNENT NAISSANCE A UN NOUVEAU FILS

Mercredi, le 15 novembre courant, M. et Mme J.-Baptiste Millette, de cette ville, portaient aux fonts baptismaux un nouveau fils qui fut baptisé sous les noms de Paul Daniel Serge.

M. l'abbé J.-Bpte Mathieu, le vicaire à la cathédrale présida au baptême.

M. et Mme Paul-Emile Létourneau, courtier en assurances, de Montréal, et organisateur du septième emprunt de la Victoire pour le district de Nicolet, ont accepté d'être les parrain et marraine du nouveau baptisé.

Mlle Suzanne Millette, soeur du nouveau-né, a agi comme marraine par procuration.

Mlle Monique Millette, une autre soeur du nouveau-né, était la porteuse.

Nos félicitations à M. et Mme J.-Bte Millette.

FUNERAILLES DE M. MME DONAT RENE

Ces jours derniers, avaient lieu en la cathédrale de Nicolet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Donat René époux de feu Hélène Roberts, décédé à l'âge de 73 ans.

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE



Tout Canadien qui s'arrête un moment à penser au chemin que l'industrie canadienne a parcouru au cours des cinq dernières années, ne peut être autrement qu'émerveillé. Le Canada possède maintenant d'innombrables usines neuves ou sont fabriqués des produits de toutes sortes qu'il fallait autrefois importer; et les usines qui exploitaient déjà, avant la guerre, nos richesses industrielles, ont grandi, peuvent maintenant faire concurrence aux plus grandes usines du monde. Nous vous présentons aujourd'hui M. Achille Jean, qui travaille depuis 31 ans dans une grande usine de produits chimiques, à Shawinigan Falls; il y dirige la fabrication de la pâte à carbone qui sert à fabriquer le carbure dont la marine, l'armée et l'aviation ont constamment besoin. Travailleur acharné, chef expérimenté, patriote éclairé, M. Jean a pris une part active à l'énorme effort industriel de notre pays. C'est grâce à des hommes comme ceux-là que le Canada a pu édifier en peu de temps une industrie puissante qui joue dans la guerre un rôle indispensable et qui tiendra, après la victoire, une place de premier plan dans l'économie mondiale.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOISON

Lisez et faites lire votre journal

L'Heure Littéraire

Le Soldat Canadien

Oui, il l'avait quitté dans un dernier adieu... Une larme roulait, brûlait sa joue encore; Ses yeux, comme noyés dans la vague sonore, Réflétaient le regret de quitter ce doux lieu.

Un souffle dans son coeur, a passé plein de feu, Souffle que le héros, sous l'immense aurore, Sur ces plaines d'horreur, en gloire va éclore, Pour sauver son berceau, son foyer et son Dieu.

Et contre la douleur son âme s'est raidie, Son sang s'est révolté, la vengeance est ourdie; Il ne redoute plus l'épreuve du calvaire.

La foudre à sa voix, éclate et répand En mille bruits son nom; la mort en le prenant Le couvre et le ceint, d'un immortel suaire.

Jean-Louis Le Scouarnec.

LA PREMIERE SAINTE CELEBREE PAR LA POESIE

Ce qui est singulièrement touchant dans la poésie chrétienne c'est que la première femme qui l'a inspirée, qui lui a arraché des accents nouveaux, c'est une jeune fille, sainte Agnès... Une sorte de prédilection s'attacha à elle; toutes les complaisances de l'imagination contemporaine se rassemblèrent sur elle, et l'amour, le respect et l'enthousiasme s'unirent pour composer sa couronne... Cette vie paraît avoir captivé les regards et l'admiration de tous les hommes de ce siècle, et il n'est pas de sainte qui ait été célébrée davantage dans les discours des hommes éloquentes et les vers des poètes.

Ozanam.

UN OBSERVATEUR

Il n'y a pas d'enfantillages. Ces défauts et ces impressions de la douzième, de la treizième, de la quatorzième année, on dit que ce n'est rien, et tout l'homme en dépend. C'est comme dans les garés, le petit mouvement par lequel on aiguille un train. Ce n'est rien non plus ce mouvement... C'est tout le voyage.

Pensées choisies

Plus une âme est parfaite, plus elle a de compassion pour les souffrances d'autrui. St-Grégoire.

L'homme est humain, la femme dévouée. Il faut avoir de la sagesse pour soi et tous les dehors de la folie pour les autres.

Une seule faute dans toute la vie d'une femme mariée ou dans celle d'un honnête homme n'est plus une faute, c'est une lacune.

Il n'y a qu'une loi, une seule: Aimer! Toute loi, toute vie est là et pas ailleurs. Si vous entendez cela, vous entendez le catéchisme. Sinon, l'eau du baptême n'a touché que votre front sans aller à votre âme. Mgr Saivet.

Nous ne sommes ici-bas que pour servir le devoir. Il est roi; que dis-je! Il est Dieu. Et c'est lui qu'on a voulu confondre avec l'intérêt? Mais un abîme les sépare. P. Raimbault, Miss. Apost.

LE CRAPAUD

Viens vite, Pierre, viens voir, Un affreux crapaud tout noir! Disait Paul à petit Pierre: Nous allons le tuer, ça va nous amuser. Et Paul prend un bâton, et son frère une pierre. Ils courent au crapaud pour le

Un âne, en ce moment, traînant charrette. Allait mettre le pied sur le corps de la bête. Il s'arrête, Et s'en va de côté, pour ne pas l'écraser. Paul alors, dit à petit Pierre, Qui laisse tomber ses cailloux: Ah! qu'allons-nous faire, mon frère? Un âne est moins méchant que nous!

LES ENFANTS DE CHOEUR A LA CRECHE

Accourez petits clercs, vêtus de rouge, parés de blanc venez à la crèche offrir vos hommages à l'Enfant-Dieu.

Offrez à Jésus les fleurs de vos sentiments de confiance et d'humilité. Que devant lui, la lumière du monde, le Verbe qui a jeté dans les espaces, les astres étincelants, vos clercs tenus bien droite brûlent et se consumment, image de vos esprits solennels par la foi, de vos coeurs brûlés par l'amour.

Jeunes thuriféraires, agitez vos encensoirs, faites monter vers ce petit enfant qui est votre Dieu le parfum de vos prières.

Voyez Jésus ouvre ses bras. C'est pour vous accueillir, pour vous remercier de la servir à l'autel, pour répondre aux âmes de bonne volonté toutes ses grâces de choix.

La Visitation

Visite de religieuses: — Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Nicolet sont venues faire la quête annuelle dans notre paroisse; elles furent accueillies avec joie dans chaque famille. Soeur Fernande Smith accompagnée de Soeur Louise St-Louis sont retournées à leur communauté avec \$133.00.

COURS: Pendant une semaine, deux jeunes filles donneront des cours d'art culinaire très intéressants. Une cinquantaine de dames et jeunes filles y prirent part.

INITIATION: Les Caroles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de Victoriaville sont venues former un Cercle dans notre paroisse. Près de soixante membres furent initiés et on forma un Conseil composé comme suit: Cercle Lacordaire: aumônier: l'abbé Georges Lablanc; président: M. Henri Lablanc; M. Gérard Dupuis, Jean-Marc Lafond, Marcel René et Gérard Raymond. — Pour le Cercle Jeanne-d'Arc: présidente, Mlle M. Aimée Côté, aidée de Madame Gérard Raymond, Mlles Carmen Forest, Madeleine Senneville et Dame Willard Jutras. Nous espérons que chacun sera fidèle à ses promesses.

MARIAGE: M. Bertrand Bourassa, fils de M. et Mme Majorie Bourassa a épousé Mlle Célestine Marcotte, fille de feu Olyvide Marcotte de St-Zéphirin. Les nouveaux époux résideront à

LES enfants USENT vite LEURS souliers!

1,300,000 PAIRES DE PLUS — L'ANNÉE DERNIÈRE

Au cours des douze derniers mois, la production canadienne de souliers pour enfants a été 25% plus élevée qu'en 1939 — ce qui constitue un chiffre record, obtenu grâce à la rationalisation de la production sous la surveillance de l'Administration de l'Industrie et du Commerce, et à la coopération des fabricants. Et ceci a été accompli sans nuire à la fabrication de beaucoup d'autres modèles de souliers plus essentiels, à l'usage des ouvriers des usines de guerre, qui usent leurs chaussures beaucoup plus vite qu'à l'ordinaire.



LES SOULIERS À SEMELLES DE CAOUTCHOUC DISPARAISSENT PAR ENCHANTEMENT

En temps normal, la plupart des jeunes Canadiens usent chaque année au moins une paire de souliers de toile avec semelles en caoutchouc. Mais les sources d'approvisionnement de caoutchouc naturel ayant été coupées par l'ennemi, la fabrication des chaussures requérant du caoutchouc a été sérieusement restreinte. On emploie maintenant du caoutchouc synthétique ou régénéré dans la fabrication de ce genre de chaussures. Le nombre de paires disponibles s'est accru cette année et il sera plus considérable l'année prochaine. Les souliers à semelles de cuir ont remplacé les souliers à semelles de caoutchouc, mais les premiers exigent plus de soin, sinon ils s'usent rapidement. Par exemple, si les souliers en cuir sont mouillés, on doit les faire sécher lentement, pas trop près du feu et les cirer. Ce n'est pas toujours la qualité inférieure d'un soulier, mais le manque de soin, qui en raccourcit la durée.



LE CUIR SERT À LA GUERRE

Il faut du bon cuir fort pour les souliers d'enfants, mais il faut réserver presque tout ce cuir pour les chaussures de nos soldats. Une partie des peaux nécessaires nous viennent de l'Amérique du Sud et d'autres pays. La guerre a réduit nos importations, et nous éprouvons des difficultés à nous procurer suffisamment de peaux à l'étranger et au pays, et à les faire tanner, faute de main-d'œuvre. Toutefois, la fabrication des chaussures de qualité a été poussée au plus haut point,

LES PEAUX DE CUIR DEVIENNENT DES SOULIERS

On a grand besoin de cuir en temps de guerre, surtout pour les chaussures. Un soldat requiert quatre paires de souliers durant sa première année d'instruction militaire, et, ensuite, trois paires par année. Mais ce qui est plus important encore, c'est de ressembler ses chaussures, quatre ou cinq fois par année. Les chaussures des militaires sont faites



LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

CETTE ANNONCE FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE DE MESSAGES DONNANT LES FAITS CONCERNANT L'APPROVISIONNEMENT DES MARCHANDISES COURANTES.

La Visitation sur la propriété de M. Hector Lemaire. LA TOUSSAINT: A l'occasion de la Toussaint, la population a manifesté sa piété par la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Il en fut de même le jour des morts.

Warwick

JUBILES D'OR ET D'ARGENT: — Samedi, le 11 novembre dernier, les nombreux parents et amis de M. et Mme Hégésippe Beauchesne ont tenu, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, de leur offrir un témoignage d'estime, de reconnaissance. La journée débuta par une messe solennelle à 8.30 hres à l'église paroissiale. Le chant fut très bien rendu par le choral de la paroisse. Les invités se rendirent à la salle paroissiale où eut lieu la réception. Il y eut: lecture d'une adresse aux jubilaires par Mlle Madeleine Desrochers; présentation de fleurs et d'une bourse par Mlle Ghislaine Plourde et M. Claude Rathe, tous petits-enfants des jubilaires.

M. l'abbé J.-A. Leblanc, curé de la paroisse se rendit à l'invitation qui lui avait été faite d'adresser quelques mots. Il sut capter son auditoire par ses bonnes paroles toujours si intéressantes. Vint ensuite l'heure du repas: tous ont dégusté les mets succulents avec bon appétit. Il y eut chants et musique. Les invités gardèrent un souvenir inoubliable de cette magnifique journée et souhaitèrent aux heureux jubilaires de fêter leurs noces de diamant. Nous leur souhaitons bonne santé. Le soir, la fête se continue: on fête M. et Mme Almé Desrochers,

à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Il y eut lecture d'une adresse et présentation d'une bourse. On organisa pour la soirée, une partie de cartes et distribution de prix aux gagnants; chant et musique, le tout se termine par un magnifique réveillon. Mme Desrochers est la fille de M. et Mme Hégésippe Beauchesne. Tous les invités se séparèrent à une heure assez avancée, en gardant l'espoir de fêter le 50e anniversaire. Nous souhaitons à M. et Mme Desrochers, une longue vie de bonheur, entourés de leurs enfants chéris.

LA lutte contre les maladies vénériennes intéresse la famille...



UN couple joyeux, évitant des averses de riz... le coin du feu... le jardin... des bébés joulifus... Voilà des scènes que nous connaissons et que nous aimons, parce qu'elles font partie de notre vie... qu'elles expriment le bonheur... le contentement. Mais nous savons que ces choses "n'arrivent point tout simplement". Nous devons les préparer et vivre pour elles. Il importe aussi de les protéger, à cause des éternels dangers qui peuvent les ruiner. Les maladies vénériennes font une œuvre de destruction. Froidement et implacablement, elles peuvent tuer des enfants, priver un foyer de son gagne-pain, rendre invalide, anéantir. Il n'est pas question ici de simples possibilités. CES CHÔSES ARRIVENT... MEME AU CANADA. Mais elles ne devraient jamais arriver. Nous pouvons les prévenir. Les jeunes garçons et les jeunes filles peuvent sauvegarder leur bonheur futur en s'assurant avant le mariage que les maladies vénériennes ne viendront point frustrer leurs plans. L'examen médical, comportant aussi une analyse du sang

en cas de syphilis, est une protection qu'aucun couple ne saurait négliger. La future maman peut aussi s'assurer que son bébé répondra à son idéal rêvé. Il est rare que la syphilis chez la mère se manifeste par des signes extérieurs. Cette maladie frappe aveuglément. Une visite chez le médecin, dès le début, et une analyse du sang constituent pour la future maman la démarche la plus importante, quoique bien simple, en vue de protéger la santé du bébé. Le chef de famille ne doit pas non plus faire preuve de négligence. La sécurité du foyer repose sur sa capacité de travailler régulièrement et efficacement. La syphilis insoupçonnée, frappant dans la maturité de l'âge, peut rendre le chef de famille incapable de pourvoir aux besoins des siens. Il est sage de SE CONVINCRE à temps. L'examen médical dans les industries devrait comprendre une analyse du sang dans sa routine confidentielle. On ne devrait point juger comme extraordinaire l'analyse du sang. Elle devrait plutôt être considérée comme une sauvegarde normale de la santé, de la sécurité et du bonheur. Consacrez quelques minutes de votre temps à vous RENSEIGNER.

COMBATTEZ LES MALADIES VENERIENNES SUR LE FRONT AUX QUATRE SECTEURS



Pour vous renseigner au sujet des maladies vénériennes, écrivez au Ministère Provincial de la Santé et demandez la nouvelle brochure gratuite intitulée "VICTOIRE SUR LA MALADIE".

Publié par le MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL pour encourager la lutte contre le péril vénérien au Canada.

3F-VV



ÉCRIVEZ À NOS GARS OUTRE-MER — écrivez leur souvent

Contribution de la BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES

La guerre du Canada

Le Canada ajoute un chapitre glorieux à son histoire

Les journaux et la radio nous apprenent chaque jour le récit des actions d'armes accomplies sur les champs de bataille, par les soldats canadiens. Nos soldats ont écrit une page d'épopée à Dieppe et ils se sont couverts de gloire en Italie et en Normandie. Leurs prouesses dans l'air mériteraient d'être chantées par un poète tel qu'Homère. Ils ont mis au cœur de l'ennemi une crainte salutaire au nom canadien.

Mais, ces guerriers, redoutables sur le champ de bataille, ont partout étonné les populations civiles, par leurs manières chevaleresques, leur douceur et leur humanité envers les victimes de la guerre. Certains traits de générosité qui les font remarquer étaient jadis le privilège exclusif de la chevalerie et la distinction des autres catégories de militaires. L'Europe bouillonnante, ébranlée et saccagée par les barbares teutons traités des comparaisons qui sont toutes en notre faveur et plus tard, quand les rapports seront revenus normaux, entre les peuples civilisés, les impressions d'aujourd'hui produiront des effets bienfaisants pour le Canada.

Nous sommes justement fiers de nos soldats et il nous est agréable d'entendre les belles citations dont ils sont l'objet. Même les plus intrépidités adversaires de la participation du Canada à la guerre, ne peuvent se défendre d'éprouver de la fierté. Le témoignage éclatant que leur a rendu S. E. le Cardinal Villeneuve, en la cathédrale de Westminster, constitue une pièce documentaire qui sera consignée à l'Histoire. En voici la partie essentielle:

"Votre courage héroïque a été une garantie de victoire finale; votre loyauté a été un rempart à votre pays, votre fidélité un devoir, le rempart de toutes nos libertés. Chaque jour nous sommes plus fiers de votre constance et de votre courage devant les obstacles et les luttes. Vous vous êtes montrés dignes de l'Histoire passée du Canada, notre jeune et beau pays."

Ces paroles prennent une importance historique surtout, du fait de la qualité du personnage qui les a prononcées et de l'endroit où elles ont été dites.

Au lieu de fierté, c'est un sen-

timent de gêne et de malaise que nous éprouvons si, en ce moment, les soldats du Canada ne participaient pas au grand acte de libération du monde civilisé sur les champs de bataille de l'Europe; il manquerait un chapitre à l'Histoire du Canada si les forces canadiennes n'étaient pas aux côtés des grandes nations unies dans la lutte pour sauver la civilisation chrétienne.

Les soldats canadiens de la présente guerre sont vraiment dignes de leurs aînés de l'autre guerre, mais afin de fortifier leur courage, il n'est peut-être pas mauvais de rappeler ce qu'ont été ces devanciers dans la carrière. Comme aujourd'hui, c'est le péril germanique qui menaçait la sécurité du monde, en 1914. Le Kaiser allemand, le peuple allemand et sa caste militaire enivrés d'orgueil et hypnotisés dans un rêve fou de domination universelle, avaient préparé l'agression qui devait leur donner la maîtrise du monde. L'armée allemande était prête à fondre sur la France. Mais, pour écraser vite la France, premier rempart de la civilisation il fallait passer sur le corps de la petite Belgique. La neutralité et la sécurité de celle-ci avaient été garanties conjointement par la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Pour son malheur, l'Allemagne qui apprécie les autres peuples, à sa propre mesure, se complaisait dans l'illusion que l'Angleterre laisserait accomplir cette infamie et accepterait la théorie cynique du chiffon de papier.

Non seulement, l'honneur de l'Angleterre, mais aussi ses intérêts primordiaux exigeaient qu'elle soit fidèle aux engagements pris. Elle ne songea pas, un seul instant, à s'y soustraire. Le 4 août, 1914, elle déclara la guerre à l'Allemagne. Le Canada comprit tout de suite que son sort était lié à celui de l'Angleterre et de la France et que si elles succombaient, leur écrasement consumerait sa ruine. Il en fut de même de nos voisins, les Américains. La participation du Canada à la guerre de 1914 fut donc, comme dans la guerre actuelle, spontanée et dictée par le souci de l'honneur et de la sécurité du pays.

Les Canadiens français sont des gens pacifiques. Rien ne leur répugne tant que la guerre. C'est ce qui fait que les pacifistes professionnels peuvent les tromper assez facilement sur la signification de la participation du Canada à la guerre. Mais leur esprit martial se réveille vivace lorsqu'ils se trouvent face à face avec les ennemis du Canada. C'est cet esprit qui nous a valu, lors de la première grande guerre, l'immortel épopée du Royal VINGT-DEUXIEME régiment canadien français.

Composé entièrement de canadiens français, le Royal 22e, comme on l'appelle habituellement, fut fondé à Montréal le 16 septembre 1914, en présence de hommes les plus illustres de l'époque: Sir Wilfrid Laurier, Sir Lomer Gouin, Sir Mathias Teller, etc.

Dans son discours, Sir Wilfrid Laurier prononçait les paroles suivantes qui sont encore d'actualité:

"S'il reste dans les veines des Canadiens français quelques gouttes du sang de Dollard et de ses compagnons, vous vous enrôlerez en masse, car la cause actuelle est aussi sacrée que celle pour laquelle Dollard et ses compagnons sacrifièrent leur vie."

Le fait remarquable qui distingue le Royal 22e canadien français est que la plupart de ses officiers ont été décorés pour actions d'éclat sur le champ de bataille. Il a reçu deux Croix Victoria, la plus haute distinction militaire de l'Empire, lesquelles ont été gagnées par le caporal J. Keable et le lieutenant Jean Brillant.

Pour l'inspiration de ceux qui défendent aujourd'hui l'honneur et la liberté du Canada, sur les champs de bataille du monde, il est utile de redire les faits d'armes qui ont mérité à ces héros cette insigne distinction. Ils sont racontés dans un style saisissant de réalisme, par un historien du Royal 22e le sergent-major Claudius Corneloup. Voici son récit: "Un officier courageux se dévoua pour le salut de ses hommes: c'était le lieutenant Briant (Brillant), officier d'avenir et d'un rare mérite. Dans un effort surhumain, il s'avança résolument, fit sauter trois postes, les

uns après les autres et, revolver au poing, s'apprêtait à faire sauter le quatrième, quand il fut traversé d'une balle. Il expira dans la nuit."

KEABLE: "Un caporal, J. Keable, les jambes brisées, tout couvert de blessures, couché dans une mare de sang, de son propre sang, défaillant, presque paralysé, tira quinze rouleaux de cartouches avec sa mitrailleuse. Il contemplait encore d'un sourire de triomphe, la pile de cadavres entassés devant lui, quand il tomba mourant sur sa mitrailleuse."

Telle fut la fin glorieuse des deux devanciers dans l'honneur du major Triquet, troisième Croix Victoria canadien français. La Gloire du Royal VINGT-DEUXIEME a immortalisé les batailles historiques qui ont nom: Ypres, Courcellette, Vimy, Lens, Paeschendale. L'histoire a ajouté à cette liste: Dieppe et Casa Bérardi.

Ces noms gravés en lettres d'or au frontispice de notre histoire proclameront, en face des futurs artisans de la nationalité canadienne, qui se formera dans l'ère de paix qui approche, que ceux qui ont soutenu, sur les champs de bataille de deux guerres mondiales, les belles traditions canadiennes françaises de vaillance, d'honneur et de bravoure, ont mieux servi la cause canadienne française que les utopistes, ou patriotisme vide et sonore, qui essaient d'entraîner leur province dans un isolationnisme déshonorant et mortel.

J.-B. Côté.

LE REMISAGE DES MACHINES DE FERME EN HIVER

Le moment est venu d'examiner les machines de ferme et de les préparer pour la bonne conservation en hiver. On a encore sans doute présentes à l'esprit les singularités de chaque machine dans les champs, et c'est maintenant que l'on devrait prendre des notes sur ce qu'elles exigent. Il est plus facile également de faire une liste des pièces de réparation dont on a besoin et c'est toujours un grand avantage que de commander ces pièces de bonne heure, c'est-à-dire au commencement de l'hiver, parce que le commerçant a une meilleure occasion de se les procurer et que le cultivateur peut les avoir en mains, prêts à poser, avant que la saison des gros ouvrages ne commence au printemps.

En général toutes les machines agricoles devraient être remises après avoir été examinées et mises en bon ordre et cependant une bonne partie du roulement de la ferme, spécialement dans l'Ouest du Canada, est laissée pendant l'hiver sous les arbres ou le long des lignes de clôture ou même dans le champ, où il a été employé pour la dernière fois. Les machines laissées dehors exigent plus de temps pour se mettre en marche au moment où l'on en a le plus besoin. Sans doute les instruments tout en métal, comme les disques à sens unique, se détériorent peu quand ils sont laissés dehors, à condition qu'ils aient été bien préparés pour l'hiver et bien couverts, mais ceci ne veut pas dire qu'il ne serait pas préférable de les remiser. Il n'y a rien qui cause une telle perte de temps qu'un versoir de charrie tellement rouillé qu'il ne reprend son lustre qu'après avoir été longuement poli à l'éméri ou quelques autres substances abrasives de ce genre.

En ce qui concerne les machines comme les moissonneuses-lieuses, les moissonneuses-batteuses ou combines et les tracteurs, il ne suffit pas de les mettre ou abri, il faut encore les nettoyer aussi parfaitement que possible et bien graisser tous les coussinets pour empêcher la rouille ou l'érosion. Si le tracteur ne doit pas servir avant le printemps suivant, on devrait verser une petite quantité d'huile dans chaque cylindre par les trous des bougies d'allumage et tourner le moteur à la main deux ou trois fois. C'est aussi une bonne précaution que d'alléger le poids sur les pneus et de couvrir tous les tuyaux d'échappement verticaux.

Toutes les parties en métal brillant, comme les noues, des moissonneuses-lieuses, les lames et les doigts des combines, les disques à sens unique, les versoirs de charrie devraient être recouverts de lubrifiant de chassis ou d'huile de transmission, ou traitées avec l'un des composés anti-rouille que l'on peut se procurer des compagnies d'huile. Le produit de ce genre ont empêché la formation de la rouille de 10 à 12 mois dans les conditions de plein air, tandis que peu des graisses ordinaires durent plus d'un mois. Dans les conditions moins rigoureuses ce composé peut être dilué avec de la gomme ou de l'huile de charbon et appliqué avec un pulvérisateur.

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE

TENTATIVE D'ASSASSINAT CONTRE HITLER: GOERING NOMME UN NOUVEAU COMMANDANT DE LA LUFTWAFFE



A la suite de la tentative d'assassinat contre Hitler, Goering a nommé le général von Stumpf commandant de la Luftwaffe.

La photo représente le général von Stumpf.

L'Australie AUGMENTE L'ESPAGNE EST-ELLE FASCISTE? SA PRODUCTION DE MINÉRAUX

L'Australie ne fournit pas seulement des hommes et de la nourriture aux Nations-Unies mais aussi des minéraux.

A mesure que le rythme de la guerre s'accroît, l'Australie stimule sa production de minéraux afin de répondre aux demandes toujours croissantes des Alliés. En 1942, la production du mica, par exemple, était moins d'un tiers de la quantité normale. Aujourd'hui, d'après les rapports récents du Commonwealth, elle est remontée au niveau normal. De même la production d'étain qui, elle aussi, était très basse pendant les premières années de la guerre, a maintenant augmenté de beaucoup.

L'occupation japonaise de la Birmanie et d'autres pays de l'Asie orientale a privé les Nations-Unies de leur principale source de tungstène un élément minéral de première importance. En Australie, on a développé des gisements minéraux de tungstène et de très grandes quantités de tungstène concentré ont été produites.

Une augmentation importante dans la production de minéraux rares et précieux, essentiels à la conduite de la guerre des Nations-Unies, ainsi que des recherches continues pour obtenir plus d'huile, caractérisent la contribution des mines de l'Australie à l'effort de guerre.

FORTE AUGMENTATION DANS LA PRODUCTION DE BETTERAVE A SUCRE

En ce qui concerne les évaluations actuelles, la production de betteraves à sucre en 1944 sera bien supérieure à celle de 1943. Une nouvelle région de culture s'est développée dans la province de Québec où l'on compte tirer une récolte de 55,000 tonnes. Dans le sud-ouest de l'Ontario, la production a été évaluée à 125,000 tonnes cette année, soit près du double du chiffre de 1943. A 338,000 tonnes, l'Alberta a enregistré également une augmentation qui fut largement compensée par une diminution au Manitoba. En somme, la récolte totale de betteraves en 1944 est placée à 608,000 tonnes soit 28 pour cent de plus qu'en 1943.

L'arrachage des betteraves à sucre a été commencé dans des conditions assez favorables pendant la première semaine d'octobre dans l'Ontario. Il y avait deux betteraves dans l'Ontario, à Chatham et Wallaceburg, mais une seule, celle de Wallaceburg, fonctionnera cette année. Au Manitoba des pluies excessives en septembre, particulièrement dans la vallée de la Rivière Rouge, ont beaucoup endommagé la récolte des betteraves à sucre, un grand nombre de champs sont encore inondés. Dans l'Alberta les conditions sont meilleures.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Division de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

ÊTES-VOUS DISPOSÉ À PRÊTER VINGT-CINQ CENTS PAR SEMAINE POUR "HÂTER LA VICTOIRE?"

Alors entrez dans le "25" Club des

L'ESPAGNE EST-ELLE FASCISTE?

Un des éducateurs les plus en vue des Etats-Unis, le docteur Thomas Walsh, de Manhattanville, vient de répondre à l'accusation de fascisme portée contre l'Espagne: "Cette accusation, dit-il, est jetée de nos jours sans discernement contre tous ceux qui s'opposent au communisme ou encouragent pour quelque raison la haine de ses adeptes. C'est ainsi que la presse soviétique officielle l'a lancée contre le Pape lui-même. Dans ce cas l'expression commence à prendre plutôt la forme d'un compliment pour tout catholique accusé des mêmes tendances que le Pape. Si c'est cela être fasciste, vraiment, nous en sommes!"

Mais l'essence du fascisme si je comprends bien la signification du mot c'est la glorification de l'Etat aux dépens des droits de Dieu et de la personne humaine; c'est la théorie que les hommes existent pour le bien de l'Etat et non l'Etat pour le bien des hommes, comme l'enseigne l'Eglise catholique. Staline par exemple est le plus beau type de fasciste qui se puisse rencontrer.

Ces explications données, je n'hésite pas à dire que je méprise l'idéologie fasciste comme je méprise l'idéologie communiste et toute autre doctrine antichrétienne. Mais je ne crois pas un moment que l'Espagne soit sous un régime fasciste. Je sais que le général Franco a souvent proclamé que son gouvernement reconnaissait l'autorité suprême de Dieu et de son Eglise.

Il a d'ailleurs reçu les félicitations publiques du Souverain Pontife. On se rappelle celles de Pie XII en 1939 à propos de la "victoire catholique de l'Espagne". Mais il en est de plus récentes. En avril 1943, à l'ambassadeur espagnol qu'il recevait au Vatican, le Pape disait: "Nous avons vu le Christ rentrer en triomphe dans vos écoles et l'Eglise sortir des ruines fumantes de la guerre pour infuser l'esprit catholique dans vos lois, vos institutions et toutes les manifestations de votre vie nationale. Nous avons vu Dieu présente une fois de plus dans votre histoire."

Et c'est pour cela, conclut le Dr Walsh, à cause de son catholicisme vivant que l'Espagne est en butte actuellement à une telle haine."

Un meilleur français que le vôtre

C'était en 1422. La royauté et la France semblaient perdues; mais Jeanne d'Arc qui a été présentée au roi à Chinon, est envoyée à Poitiers pour subir les épreuves sur lesquelles on compte pour savoir si le roi peut accepter librement ses services. C'est là qu'elle comparait devant Regnaud de Chartres archevêque de Reims et Chancelier de France, assisté de vingt théologiens. On lui demanda pourquoi elle requiert des gens d'armes, assurée qu'elle doit être de vaincre sans combat si Dieu est avec elle, comme elle l'affirme: ce à quoi elle répond: "Les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire". Puis comme frère Séguin, professeur de théologie (homme peu commode dit un chroniqueur du temps) et qui de plus estimait les français dans son langage limousin, la somme de dire qu'elle était la langue qui parlait en voix miraculeuse: "Un meilleur français que le vôtre" répond vivement la jeune fille.

LU DANS UN JOURNAL.

"Aux funérailles solennelles de M... X la messe de Requiem a été dite par le R. P. Sanson."

"Du moment que c'était sans son, c'était peut-être vraisemblable."

RAPPORT COURTOIS

La semaine dernière nous avons analysé la crise Ralston et depuis nous attendons ce qui sortira de la boîte à surprise parlementaire. Aujourd'hui nous irons à Québec.

Tous se souviennent des discours à la radio et sur les tribunes. Les uns criaient au surplus, les autres au déficit et nous, nous nous demandions s'ils pouvaient avoir raison les uns et les autres. Ce n'était pas un fait nouveau que cette mésaventure entre les candidats rouges et nationalistes. Quand Duplessis a pris le pouvoir la caisse était vide, puis quand Godbout a remplacé le premier, elle était défoncée. Puis Duplessis redevient possesseur du trésor que les libéraux disaient doré. Après enquête il ne reste plus d'or. Au lieu d'un surplus on est en face d'un déficit de \$9,500,000 et cela avec tous les travaux de la période pré-électorale suspendus.

Vous trouverez à la suite la version de M. Gagnon, trésorier provincial, sur le rapport Courtois, auditeur.

Comme c'était notre devoir et conformément aux intérêts de la province, nous avons voulu, en prenant les rênes de l'administration, connaître la situation financière léguée par le gouvernement Godbout.

Dans le discours du budget qu'il prononçait au mois de mai 1940, le trésorier provincial d'alors, l'hon. M. Mathewson déclarait "que M. Rosaire Courtois, comptable agréé, est un jeune homme de très grande capacité". Nous avons confié à M. Courtois la tâche d'établir cette situation financière. C'est son rapport que nous portons aujourd'hui à la connaissance du public.

Il ressort du rapport de M. Courtois les faits suivants:

REVENUS DE \$416,305,000

(1) Les revenus de la province, sous le gouvernement Godbout, ont été de \$416,305,000.

Or sous le gouvernement de l'Union nationale, les revenus n'ont été que de \$180,122,000. Il résulte donc que sous le gouvernement Godbout, le peuple de la province a payé en taxes, \$236,183,000 de plus que sous le gouvernement de l'Union nationale, c'est-à-dire que la seule augmentation de taxes et la création de nouvelles taxes sous le gouvernement Godbout représentent tous les revenus du gouvernement de l'Union nationale lors de sa première administration, plus \$56,061,000. Les revenus du gouvernement Godbout représentent donc 230 pour cent des revenus du gouvernement de l'Union nationale.

DETTE AUGMENTÉE DE \$40,000,000

(2) Il ressort également du rapport de M. Courtois qu'en dépit de cette augmentation de revenus de \$236,183,000 et malgré la prospérité factice et temporaire découlant de la guerre (sous l'Union nationale, le chômage occasionnait une dépense additionnelle de \$20 millions par année) le gouvernement Godbout n'a pas réduit la dette d'un seul centin, mais l'a augmentée d'environ \$40,000,000 soit exactement de \$39,724,000.

(3) Il ressort également du rapport que contrairement aux déclarations de l'hon. M. Mathewson et de l'hon. M. Godbout, la dette flottante de la province, au 30 août 1944, se chiffrait à \$55,523,000, répartie comme suit:

Soutirés de banque, c'est-à-dire chèques sans fonds, \$2,010,000;

Comptes à payer, \$7,727,000;

Bons du Trésor, \$35,250,000;

Bons en fiduciis, \$7,469,000;

Intérêts accrus sur la dette, \$3,067,000;

Total, \$55,523,000.

Il découle de tout cela que les exorbitances financières auxquelles le gouvernement actuel doit faire face représenteront, avec les obligations qui viennent dues d'ici le 15 mars 1945, la somme de \$75,726,000. Ces chiffres ne tiennent pas compte des problèmes financiers que posera l'expropriation de la Montreal Light, Heat and Power ainsi que ceux de la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire.

ECONOMIE DE LA VERITE

(4) Autre fait saillant du rapport: Depuis environ trois ans, l'année fiscale de la province qui, autrefois commençait le 1er juillet et se terminait le 30 juin, commence maintenant le 1er avril et se termine le 31 mars.

Or après cinq mois seulement d'administration, au 30 août dernier, les dépenses et les engagements à être soldés avant le 31 mars 1945, se chiffraient à \$80,324,000, laissant pour les sept derniers mois de l'année, à la disposition du gouvernement de l'Union Nationale, une somme de \$11,959,000.

Sous le gouvernement Godbout, dans cinq mois, \$80,324,000.

Sous l'Union Nationale, pour sept mois, (2 mois de plus), il ne reste en disponibilité que \$11,959,000.

En résumé, sur un budget de \$92,283,000 à dépenser pour douze mois, le gouvernement Godbout, dans cinq mois, en avait absorbé pour ses dépenses et engagements, \$80,324,000. La seule économie pratiquée par le gouvernement Godbout est l'économie de la vérité.

DEFICIT PROBABLE DE \$9,500,000

(5) Il ressort également du rapport de M. Courtois qu'au lieu d'administrer pour obtenir le surplus de \$276,000 que disait prévoir M. Mathewson, le gouvernement Godbout administre de façon à accumuler un déficit probable de plus de \$9,500,000. En effet, dans les premiers cinq mois de l'année en cours, se terminant le 30 août 1944, les dépenses de la province, sans tenir compte des engagements qui augmentent évidemment les charges de la province, avaient augmenté de \$7,031,000, comparativement à la période correspondante de l'année précédente, et les revenus, pour la même période avaient baissé de \$248,000, constituant une balance défavorable de \$7,279,000 après cinq mois d'opérations, à la veille des élections provinciales.

Tel est un aperçu sommaire de l'héritage légué par le gouvernement Godbout. Heureusement qu'il faut faire une distinction bien évidente entre le crédit de l'ancien gouvernement et le crédit de la province.

GUILLAUME MASSE

DES BOMBES-FUSEES POUR LES AVIONS ALLIES



Deux armurers de la R.A.F. adaptent des bombes-fusées sous les ailes d'un avion Typhoon. Cette arme nouvelle produit des effets terribles, ainsi qu'en témoignent les récits des Allemands prisonniers.

Ayez-en pour votre argent Roulez-les avec le TABAC A CIGARETTES VOGUE

Gaudet et Vigeant AVOCATS - PROCUREURS NICOLET P. Q.

David Deshaies A.D.B.A. Architecte NICOLET, P. Q. C.P. 74 C.P. 118

ARTHUR BELIVEAU, C.R. AVOCAT ET PROCUREUR NO 42 RUE DES CASERNES TROIS-RIVIERES, P. Q. Tél.: 556

Avec les compliments de ARTHUR MARTIN Gérant de CONSOLIDATED OPTICAL LTD NICOLET